

**APPROBATION DE LA CONVENTION D'INTERVENTION « ANCIENNE MAISON DE RETRAITE » -
TILLY-SUR-SEULLES (14)**

N° Progisem : Foncier : 924 699 – OPE 2022028
Travaux : OPE2022003

Adresse du site : Rue Valéry Leroux- Tilly-sur-Seulles (14)

Vu le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Normandie, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000, n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n° 2014-1732 du 29 décembre 2014, n° 2015-979 du 31 juillet 2015, n° 2011-1900 du 20 décembre 2011 et n° 2018-777 du 7 septembre 2018, et par l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011 ;

Vu la délibération du 29 février 2024 n° 37 du Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier de Normandie portant délégation au Directeur général de l'approbation des conventions d'intervention et de leurs modifications dans les conditions qu'elle fixe ;

Vu la délibération de l'assemblée délibérante de la commune de Tilly-sur-Seule en date du 11/09/2024 relative à l'approbation de la convention ;

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2022/2026 de l'Etablissement Public Foncier de Normandie approuvé par une délibération n° 2 de son conseil d'administration en date du 3 décembre 2021 ;

- Approuve la convention d'intervention citée en objet avec la Commune de Tilly-sur-Seule, jointe en annexe à la présente décision. Etant précisé que le projet de convention d'intervention ci-annexé pourra faire l'objet de quelques modifications non substantielles dans le respect des modalités approuvées.
- Approuve la caducité des conventions de réserve foncière en date du 20 septembre 2023 et convention d'études techniques en date du 19/07/2022, concomitamment à la signature de la nouvelle convention d'intervention qui vient en substitution,
- Autorise les engagements financiers, pour la mise en œuvre de ladite convention, plafonnés à :
 - Pour le foncier : 15 951 € HT
 - Pour les études techniques : 70 000 €HT dont 40 % à la charge de l'EPF Normandie

25 OCT. 2024

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,

Signé le 16-10-2024



Gilles GAL

✓ Certified by  yousign

**L'adjoite au secrétaire général
pour les affaires régionales
responsable du pôle
Politiques Publiques**



Corinne GOILLOT